



14ème législature

Question N° : 101878	De Mme Fanny Dombre Coste (Socialiste, écologiste et républicain - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique >logement : aides et prêts	Tête d'analyse >conditions d'attribution	Analyse > éco-PTZ. simplification.
Question publiée au JO le : 10/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les difficultés que rencontrent certaines personnes souhaitant souscrire un éco-prêt à taux zéro. En effet, il arrive que les banques partenaires du dispositif tardent à donner leur accord au souscripteur, puis à débloquer les fonds. Ce dispositif très pertinent pourrait rencontrer un succès plus important si les démarches étaient simplifiées et les délais de réponse réduits. Ainsi, elle souhaiterait savoir ce que le Gouvernement envisage afin de rendre plus accessible ce dispositif.